

## RYLE ET LA QUESTION CATÉGORIALE

Michel BOURDEAU

Dans sa forme actuelle, la question des catégories a pour origine immédiate quelques idées apparues il y aura bientôt un demi siècle. Autour de 1950 en effet, en des lieux et pour des motifs divers, on s'est soudain mis à parler, ou à reparler, de catégorie. Chez les philosophes tout d'abord, et cela principalement sous l'impulsion de Ryle. Le mythe du fantôme dans la machine conduit à attribuer les apories de la psychologie mentaliste à des erreurs catégoriales, et justifie la place accordée au concept de catégorie dans la nouvelle définition de la philosophie qui figure aux premières pages du *Concept d'esprit*: philosopher consiste à remplacer des habitudes catégoriales par des disciplines catégoriales. Quelques années plus tard, en 1953, Strawson s'engageait à son tour sur la voie tracée par son compatriote et proposait d'utiliser concurremment deux critères pour distinguer les particuliers des universaux: un critère grammatical et un critère catégorial.

Mais ce qui se passait alors à Oxford ne suffit pas à expliquer l'engouement actuel et il convient pour cela de prendre en considération ce qui se passait au même moment aux Etats-Unis dans le champ de la linguistique. En 1950, Bar-Hillel publiait un article intitulé *Sur les catégories syntactiques* et proposait presque aussitôt après «une notation quasi arithmétique pour la description syntactique» mieux connue aujourd'hui sous le nom de *grammaire catégorielle*<sup>1</sup>. Mais la notion de catégorie a joué également un rôle décisif dans la genèse de la grammaire générative. La linguistique taxinomique croyait disposer, grâce aux méthodes distributionnelles, de procédures de découverte qui, appliquées aux données, produiraient à terme le système de

---

1 Ces deux articles sont repris dans *Language and Information* (1964); la préface de l'ouvrage rappelle dans quelles circonstances l'idée a surgi.  
Travaux de logique 13, 1999

catégories nécessaire à la description des langues. A quoi *La structure logique des théories linguistiques* opposait que:

pour valider "une" grammaire, il ne suffit pas de donner simplement une caractérisation formelle des éléments qui ont été construits (...par exemple, dans le cas des catégories syntactiques, d'en donner une liste) Il est nécessaire de fournir en outre une caractérisation complètement générale de la notion de catégorie syntactique, et de montrer que les catégories choisies satisfont cette définition, alors que d'autres ne le font pas. (Chomsky 1975: 82, cf. 32)<sup>2</sup>

Si Chomsky n'est pas le seul responsable de la fortune de la catégorisation, elle lui doit assurément beaucoup. A ma connaissance, le mot apparaît pour la première fois au paragraphe 2.1. des *Aspects de la théorie de la syntaxe* (1971), les restrictions de sélection dont parlaient les distributionnalistes cédant la place, dans le même ouvrage, aux règles de sous-catégorisation.

Venues d'horizons divers, ces initiatives ont vu leur effet décuplé par ce qui semblait une convergence de point de vue. Parler de philosophie du langage, n'était-ce pas donner à entendre qu'entre philosophie et linguistique, une collaboration intime et durable devait s'instaurer? Il en a résulté une floraison de syntaxes logiques ou de grammaires philosophiques. Face aux menaces de schisme venues d'Oxford, les linguistes nord-américains ont ainsi pu se poser en champions de l'orthodoxie positiviste. Le temps n'est pas si loin où la grammaire générative était présentée comme la grandiose synthèse du positivisme logique, rigoureux mais indifférent aux faits de langue, et de la philosophie du langage ordinaire, attentive à ces faits mais hostile à toute systématisation et à plus forte raison à toute formalisation. Chomsky a déclaré un jour se considérer philosophe autant que linguiste, et toujours à la même époque, (nous sommes cette fois autour de 1970), les philosophes de leur côté ne se privaient pas de faire quelques incursions sur le territoire de leurs voisins. Dans *Sujet et prédicat en logique et en grammaire* (1974) par exemple, Strawson a proposé un nouveau modèle de description des langues, qui autorise des généralisations transcatégoriales

---

2 Le texte a été écrit entre 1953 et 1955, (cf. p. 33).

(pp. 127-128), réalisant ainsi le programme esquissé dans la conclusion de son premier ouvrage (1952, chap. 8)<sup>3</sup>. Quine pour sa part, s'il n'a pas eu l'ambition d'innover en matière de grammaire, a manifesté un intérêt constant et soutenu pour les langues naturelles. *Parler d'objet* mérite de figurer au nombre des grands classiques de la psycholinguistique et, dans la mesure où «la logique chasse la vérité sur l'arbre de la grammaire», on ne s'étonnera pas de voir la *Philosophie de la logique* (publiée en 1970) soumettre à une critique minutieuse les contraintes imposées sur la définition des catégories par la grammaire générative<sup>4</sup>.

La question se pose donc de savoir comment comprendre le retour du thème au milieu du siècle? S'en tenir, comme on le fait le plus souvent, à la série qui va de la quatrième *Recherche logique* à Bar-Hillel en passant par la logique polonaise n'est pas suffisant, et la justice demande de rendre à Ryle la part qui lui revient. L'auteur du *Concept d'esprit*, qui était alors au sommet de sa gloire, a joué dans cette affaire un rôle considérable, et le succès du terme *catégorie* doit à mon sens beaucoup à l'idée aujourd'hui largement admise, qui veut que les deux notions de type et de catégorie soient peu ou prou interchangeables. Le fait avait été clairement reconnu par Denis Zaslavsky qui, dans son *Analyse de l'être*, avait intitulé *Catégories* le chapitre consacré à Ryle et que je proposerai d'appeler *thèse de Ryle*, parce qu'elle a été formulée pour la première fois dans l'article *Catégories* de 1938.

Evoquer l'oeuvre du philosophe anglais présente encore un autre intérêt. Depuis Aristote, il est bien connu que le concept de catégorie oppose des obstacles considérables à un travail de clarification. Or c'est là aussi un point sur lequel Ryle a beaucoup insisté. La question initiale demande donc à être reformulée. Il s'agit de comprendre non seulement le retour du thème catégorial, mais aussi la singulière ambivalence qui s'est manifestée à son égard.

3 Il est remarquable que Strawson ne parle alors ni de catégorie ni de partie du discours, mais seulement de type: «les grammairiens, comme les logiciens, classent les expressions selon leur type» (224).

4 Voir encore «l'essai de trois pages sur le but de la syntaxe» qui sert de réponse à Geach dans *Words and Objections*.

Il ne tarde pas en effet à apparaître que, bien plus qu'un point de départ, Ryle représente en réalité un point d'aboutissement. Ce qui se passait au milieu du siècle, loin d'être un commencement radical, n'était à son tour qu'une étape dans un processus commencé bien plus tôt et qui, après être resté longtemps dissimulé, se manifestait soudain au grand jour. Apparemment absent jusqu'alors de l'horizon de la philosophie analytique, le concept de catégorie s'avérait être un des moteurs cachés de son développement. A la façon des écrevisses, une marche rétrograde, mène ainsi de Quine à Carnap, de Carnap à Wittgenstein, puis de Wittgenstein à Russell.

Le contraste entre les deux demi-siècles est saisissant. Entre 1900 et 1940, les catégories brillent par leur absence, et cela aussi bien en philosophie qu'en logique. Le fait mérite d'être mis en valeur, surtout si l'on tient compte de ce qui nous réunit aujourd'hui. La situation a bien changé depuis cet âge d'or de la philosophie analytique qu'a été l'entre deux guerres. L'intérêt actuel pour les catégories risque de nous faire oublier qu'il n'en a pas toujours été ainsi, d'où l'utilité d'évoquer ce qu'il en était dans la première moitié du siècle. Commence ainsi à se faire jour l'idée que la place des catégories ne va nullement de soi. Que l'on songe aux cours de logique, ou aux manuels que lisent nos étudiants: où y est-il question de catégorie? Le succès actuel du thème peut nous inciter à le surestimer, à tenir sa place pour acquise. Si c'est le cas, il est opportun d'aller à contre-courant et de rappeler ce que le concept de catégorie conserve, aujourd'hui encore, de problématique. Ces réserves s'appuient sur des considérations générales, peu originales, mais que vous ne m'en voudrez pas de rappeler. Elles sont de deux ordres.

Quel est le lieu naturel du concept de catégorie? La logique, la philosophie, la grammaire? Certains jugeront la question superflue, la réponse étant à leurs yeux contenue dans le premier traité de l'*Organon*. Mais précisément la place de ce traité pose aux aristotélisants un problème qui attend toujours d'être résolu de façon satisfaisante. Par leur étymologie, les catégories sont des prédicats, et appartiennent donc à la logique. Mais la tradition s'est plu à y voir les genres suprêmes de l'être, et donc à les rattacher à la métaphysique. Enfin personne n'a oublié les tentatives, dont la dernière en date est celle de Benveniste, pour

les tirer du côté de la grammaire. Le lieu des catégories échappe toujours à une saisie ferme.

Au vingtième siècle, le fonctionnement de la notion de catégorie est déterminé par les relations qu'elle entretient avec deux autres concepts: l'un qui disparaît, en grammaire, celui de partie du discours; l'autre qui apparaît, en logique, celui de type. Entre les deux, *catégorie* apparaît et disparaît, et subit les contrecoups des changements qui se produisent dans l'appareil conceptuel.

Tout ceci est bien connu, et je m'excuse de l'avoir rappelé. Ce sont des données auxquelles on est sans cesse renvoyées, car elles fixent le cadre de la réflexion, définissent l'espace dans lequel elle se situe. Dans la langue anglaise, et peut-être à une certaine époque dans la nôtre<sup>5</sup>, le même mot, calqué sur le latin scolastique *predicamentum*, signifie à la fois catégorie et embarras. Cette équivoque exprime à merveille cette donnée première qui ne peut manquer d'avoir frappé quiconque s'est intéressé de près ou de loin aux catégories: il ne s'agit pas d'une idée claire, et l'argument de ceux qui la récuseront se ramène du reste à ce fait primordial.

Ces rappels donnent, je l'espère, plus de poids à la question initiale: pourquoi ce retour du catégorial? Pour clarifier un concept problématique? Pour réutiliser un concept non clarifié? Ce que je voulais faire sentir, dès maintenant, c'est qu'il y a de bonnes raisons de se montrer méfiant, et que, sur ce point aussi, le point de vue de Ryle est éclairant.

Dès que l'on cherche à comprendre ce regain d'intérêt, on est tôt ou tard renvoyé à la théorie développée par Russell entre 1905 et 1910 pour apporter une solution aux paradoxes. Que les discussions sur les catégories ont constamment pour toile de fond la théorie des types, le fait restera certainement comme un des traits les plus caractéristiques des approches contemporaines et, aujourd'hui encore, un linguiste comme Montague mêle de façon presque indissociable les deux notions.

5 «Harlay se voyait perdu auprès de son beau père, et pour tout le monde dans un prédicament à se noyer.» Littré, qui cite ce passage de Saint-Simon, donne comme sens *mauvaise réputation, mais embarras, péril, situation dangereuse* apparaît tout aussi justifié.

L'auteur du *Concept d'esprit* a si puissamment contribué à la reconnaissance de ce fait que je proposerai d'appeler *thèse de Ryle* l'idée aujourd'hui répandue, selon laquelle les deux notions de type et de catégorie peuvent, à toutes fins utiles, être employées indifféremment l'une pour l'autre. L'article de 1938, *Catégories*, a en effet ouvert une brèche qui a rendu possible tous les développements ultérieurs. Même si, en raison de la guerre, son influence ne s'est exercée qu'avec retard, c'est là qu'il faut se reporter pour comprendre la trop fameuse notion d'erreur catégoriale. Qu'il s'agisse du retour du mot ou du retour de la chose, les quelques pages publiées avant guerre ont marqué un tournant décisif. D'une part elles proposaient de remettre en circulation un terme que les premiers philosophes analytiques avaient proscrit de leur vocabulaire; et, sur ce point, le succès a été éclatant. Mais si la thèse de Ryle a encore un contenu d'une toute autre portée, c'est que l'enrichissement du lexique n'est que le reflet d'une évolution des concepts. En posant que «types et catégories sont des explorations du même territoire», elle nous apprend que la chose était présente depuis longtemps dans le champ de la philosophie analytique, et que le retour du mot n'a fait qu'entériner le retour préalable de la chose.

Le principal attrait de la thèse de Ryle vient de ce qu'elle établit un lien entre deux notions développées indépendamment l'une de l'autre et qui, par l'effet de cette liaison, apparaissent sous un jour nouveau, comme une étincelle jaillit du contact de deux fils électriques. Partant si l'on préfère de la fin, ce qui compte, l'effet de cette découverte sur les esprits, vient de ce qu'elle met en relation deux domaines tenus jusqu'alors pour séparés; mais la réintroduction des catégories *via* leur assimilation aux types présuppose une extension préalable de cette dernière notion, et aussi, comme on le verra plus tard, un gauchissement du concept de catégorie.

En proposant d'identifier type et catégorie, Ryle présuppose que les deux concepts sont familiers. Ayant déjà dit quelques mots sur les catégories, il reste à en faire autant sur les types. Jusqu'alors, même si elle avait connu diverses modifications, la création russellienne était restée ce qu'elle avait été à l'origine, et qu'elle est encore aujourd'hui: une théorie avant tout logique,

qui n'appartient pas à la philosophie, ou du moins qui ne lui appartient qu'indirectement, par le biais de la philosophie des mathématiques. Que l'on prenne n'importe quel exposé qu'en donne un manuel de logique ou un ouvrage consacré à la philosophie de Russell: il n'y est question que de contradiction, de cercle vicieux, de fonctions propositionnelles, d'imprédicativité, d'axiome de réductibilité, et c'est à peine si les concepts philosophiques usuels y sont mentionnés. Il est donc peu surprenant que son inventeur n'ait pas songé à l'utiliser hors de son champ initial d'application. De fait, elle ne joue aucun rôle dans le programme de Russell. Considérée d'un point de vue philosophique, la théorie des types devient la «no class theory», c'est-à-dire une illustration du principe d'abstraction, mieux appelé: principe qui permet de se dispenser de l'abstraction, ou encore un cas particulier de la théorie des symboles incomplets dont le paradigme avait été fourni en 1905 avec l'analyse des descriptions définies.

Dans cette perspective, ce qu'apporte l'article de 1938, c'est en premier lieu l'idée de généraliser la création russellienne, de l'étendre de la logique à la philosophie ou, si l'on préfère de la logique formelle à cette logique informelle dont parlera *Dilemmas*, et qui, à la différence de la précédente, ne requiert de chacun de nous aucune autre compétence particulière que la connaissance de notre propre langue. Dans une section au titre on ne peut plus explicite, *généralisation du sujet*, l'auteur reproche aux logiciens de s'en être tenu aux seules incongruités qui engendrent des contradictions *in forma*, sans voir que d'autres phénomènes familiers relèvent des mêmes causes et appellent donc le même traitement. Russell n'avait en effet considéré qu'une classe très particulière de non-sens, celle qui donne naissance à des contradictions formelles; mais il en existe bien d'autres, qui sont immédiatement reconnaissables, sans qu'il soit nécessaire que le logicien intervienne pour en dériver les conséquences contradictoires. Ryle propose donc de constituer une théorie *philosophique* des types, dont la théorie *logique* ne serait qu'un cas parmi d'autres, – et c'est pourquoi sa démarche diffère profondément de celle de Lesniewski et de ses successeurs, dont la généralisation, si généralisation il y a, suivait une toute autre direction.

Une fois la notion de type ainsi arrachée à son sol natal et transplantée sur celui de la philosophie, elle apparaît sous un jour nouveau. Ce qui se donnait pour un commencement radical vient s'inscrire dans le prolongement d'entreprises familières. Dans un deuxième temps, la thèse de Ryle nous invite donc à reconnaître que passer des types logiques aux types philosophiques, c'est indifféremment passer des types aux catégories. De nouvelles perspectives s'ouvrent en effet sur le concept forgé par Russell: placé dans ce contexte plus vaste, il apparaît comme le prolongement d'un projet qui a trouvé son expression exemplaire chez Aristote ou chez Kant. En conséquence, l'article commence par deux sections consacrées tour à tour aux doctrines élaborées par les deux philosophes. Mais ce n'est pas ici le lieu de rappeler le contenu des doctrines classiques, et il suffira à ce propos de signaler deux points.

Tout d'abord, il n'est pas sûr que le rapprochement proposé ait été du goût de Russell. En un sens, on ne peut rendre de plus bel hommage à la théorie des types que de la présenter comme une nouvelle version de la théorie des catégories. Quelle meilleure compagnie peut-on en effet souhaiter à un philosophe que celle d'Aristote ou de Kant? Il y a donc quelque ironie à constater que le principal intéressé aurait sans doute peu apprécié l'honneur qui lui était rendu, lui qui n'a jamais pensé grand bien ni de la métaphysique aristotélicienne de la substance ou de l'idéalisme kantien en particulier, ni du concept de catégorie en général. Il n'est du reste pas à exclure que ce soit cette parenté, obscurément sentie, qui l'ait dissuadé de faire un usage philosophique de la solution qu'il avait proposée aux paradoxes.

De plus, le rapprochement avec les idées russelliennes produit un effet en retour sur la théorie des catégories, la généralisation de la notion de type s'accompagnant d'un gauchissement symétrique du concept emprunté à l'histoire. Alors que ses prédécesseurs croyaient pouvoir en faire un usage positif, édifier une doctrine, cette possibilité est expressément exclue. La croyance en un «décatalogue» des catégories est donnée comme un reste de scolastique dogmatique. On renonce à tout projet constructif pour confier à l'enquête catégoriale une fonction polémique ou au mieux thérapeutique. En termes kantien, on dira que son champ d'application se déplace de l'analytique vers

la dialectique. Ce qui, dans la *Critique*, ne valait que des Idées de la raison s'étend aux concepts purs de l'entendement: l'usage constitutif des catégories, tel que l'établit la déduction transcendantale, n'est qu'une obscure métapsychologie, et seul est légitime leur usage régulateur. A cet égard, Ryle partage le point de vue négatif de son compatriote: l'usage philosophique traditionnel du concept de catégorie est à rejeter comme dogmatique. Ryle passant pour avoir réhabilité le programme catégorial, on mesure le plus souvent mal à quel point il est en réalité hostile à ce qu'on avait jusqu'alors entendu sous ce nom. Du même coup, le résultat de l'enquête se présente sous la forme de règles destinées à départager le sens du non-sens, et on dira par exemple que chez Kant, les propositions métaphysiques sont condamnées parce qu'elles transgressent les règles catégoriales.

La thèse de Ryle a connu un succès remarquable, puisqu'elle a réussi à se faire oublier comme thèse et qu'il est aujourd'hui admis comme allant de soi que, dans la plupart des contextes, les deux notions de type et de catégorie peuvent être employées indifféremment l'une pour l'autre; et cela, en dépit des suspicions manifestées par les premiers philosophes analytiques envers un terme métaphysiquement trop marqué. La situation n'est pas sans rappeler celle de *prédicat*. Après l'avoir présentée comme appartenant à un état dépassé du savoir, comme source et signe immanquables de confusion, les logiciens ont peu à peu oublié leurs critiques et utilisent à nouveau volontiers le terme traditionnel, préalablement redéfini. Le phénomène est courant: afin de mettre en valeur l'originalité d'une proposition, on se montre très critique envers les conceptions antérieures, puis, avec le recul du temps, l'effet de rupture s'atténue et l'on devient plus sensible à la continuité du développement. Ces premières remarques ne dispensent pas cependant d'une évaluation. La complexité de la thèse, ses différentes facettes, rendent la tâche difficile et pour une bonne part il s'agira d'une affaire d'opportunité. Entre type et catégorie, il existe à la fois des ressemblances et des dissemblances, un air de famille et des différends familiaux, en sorte que la décision finale reste à la libre appréciation de chacun, qui sera plus sensible aux unes ou aux autres, selon le point de vue qu'il aura adopté. Ainsi, en s'appuyant sur des considérations assez voisines de celles de Ryle,

Lesniewski, loin d'assimiler les deux notions, en tirait une conclusion opposée et choisissait de jouer les catégories contre les types. Dans les circonstances actuelles, la même attitude paraît le plus appropriée, et je propose donc d'opposer à la thèse de Ryle un refus nuancé mais ferme. Elle a rendu service, mais elle a aussi créé illusion et confusion, et il faut donc se résoudre à reconnaître qu'elle a fait son temps. Elle invite à occulter la spécificité de l'enquête catégoriale et si donc on veut mettre au contraire cet aspect en relief – entreprise on ne peut plus légitime – il convient de souligner ce qu'une telle assimilation a d'abusif.

Non qu'il soit question de nier tout mérite à la thèse de Ryle. Bien au contraire, sur certains points, il est impossible de ne pas lui donner raison, et du reste son succès s'expliquerait mal si elle était complètement fautive. Par exemple, rien n'autorise à lui contester le droit de généraliser la notion de type. Il serait malvenu de vouloir figer une fois pour toutes, sous prétexte de fidélité, la création russellienne, et ce genre de réappropriation est bien plutôt l'indice de la vitalité et de la fécondité d'une notion. En soi, l'idée de généraliser la théorie des types, est d'ailleurs peu originale, et on n'avait pas attendu Ryle pour l'étendre de la logique à la critique de la métaphysique. Il y a donc lieu de corriger ce qui a été dit plus haut sur l'absence du thème catégorial avant 1950. Cette absence est plus apparente que réelle; bien plus, on est en droit d'estimer que le thème catégorial était alors encore plus central qu'après 1950.

C'est très clair dans le cas de Wittgenstein par exemple. Le *Tractatus* est un traité *logico-philosophique* et non plus *logico-mathématique*. La théorie du non-sens implicite dans la théorie des types est développée et sert à montrer l'inanité de la métaphysique. Héritière de la théorie des types, la syntaxe logique tombe sous le coup de ses propres interdits: c'est la fameuse conclusion de l'ouvrage. Or la thèse de l'ineffabilité des conditions de sens s'appuie sur la théorie des concepts formels, qui se trouve ainsi au centre de l'ouvrage, et qui constitue à n'en pas douter ce qui, au vingtième siècle, s'approche le plus d'une doctrine des catégories. Les concepts formels ne sont pas des concepts comme les autres. La subsumption sous un concept formel ne se laisse pas dire; mais elle se montre dans une nota-

tion perspicieuse, car chaque variable est le signe d'un concept formel.

Le cas de Carnap n'est pas moins révélateur. Hormis une allusion en 1928, qui montre que le mot est pris au sens kantien, (ce qui explique le manque d'intérêt), le terme n'apparaît pratiquement pas sous sa plume. Mais, plus caractéristique encore, lorsqu'il rencontre le problème, il ne le voit pas, et cela à deux reprises: a) dans l'*Aufbau* encore, quand – dans un autre contexte il est vrai – il avait proposé d'étendre la théorie des types à des sphères extra-logiques; b) surtout en 1934, dans la *Syntaxe logique*, où il reprend sans changement des pans entiers de la théorie des concepts formels, rebaptisés pour la circonstance *mots universels*.

Ryle cite Carnap (mais non Wittgenstein, ce qui est surprenant) et lui reproche précisément de ne pas avoir vu le rapport entre la théorie des mots universels et les doctrines classiques des catégories. Dans cette perspective, la thèse de Ryle se résume pour une bonne part à prendre acte d'un mouvement déjà effectué, et à signaler le lien existant avec ce qui se passe dans d'autres domaines de la philosophie. De même, en ce qui concerne la critique de la métaphysique, Ryle est aussi l'héritier de ses prédécesseurs. Ce qu'il ajoute, c'est le passage du langage idéal au langage ordinaire, de la logique formelle à la logique informelle; c'est l'idée qu'il y a deux sortes de règles de grammaire. Bref, il est légitime de vouloir dissocier une doctrine logique et la notion philosophique sur laquelle elle repose mais qui en est indépendante. De même, il est incontestable que c'est la théorie des types qui a conditionné le retour du catégorial et que, pour rendre compte de ce fait, il est indispensable de remonter jusqu'à Russell. Or, s'il n'est ni le seul ni même le premier, Ryle est à coup sûr celui qui a le plus contribué à nous faire reprendre dans cette perspective les classiques de la philosophie analytique.

Autant on peut accorder à Ryle la première des deux propositions que comprend sa thèse, autant la seconde, pourtant la plus importante, apparaît problématique. Pour assimiler la notion généralisée de type à celle de catégorie, il faut non seulement négliger entre elles un certain nombre de différences non moins essentielles que les ressemblances; il faut encore, ce qui

est plus grave, opérer sur la notion classique des modifications tout aussi substantielles que sur la première. *C'est dans ce gau-chissement du concept de catégorie, effectué cette fois sans mot dire et comme subrepticement, que se situe la faiblesse majeure de la thèse de Ryle*, qui sera donc rejetée non pas au nom de on ne sait quelle orthodoxie russellienne, parce que historiquement inadéquate, mais parce que conceptuellement trompeuse.

A ne considérer, comme il est demandé, que les seules notions, abstraction faite des théories correspondantes, les différences intrinsèques apparaissent considérables. La notion de type reste étroitement enracinée sur le terrain logico-mathématique, et n'a jamais véritablement réussi à s'acclimater hors de ce sol natal. De plus, les deux notions travaillent en sens contraire: alors que l'une est depuis son origine étroitement associée à l'idée d'une hiérarchie infinie, l'autre cherche à bloquer les régressions à l'infini, à clore le champ du formel et à décrire l'ensemble inépuisable des phénomènes dans les termes les plus succincts qui soient. Les développements actuels mettent bien en évidence cette propriété de la création russellienne: la définition distingue explicitement entre les types primitifs, donnés par énumération, et les types dérivés, engendrés à partir des premières par une opération, ou éventuellement par plusieurs. Cette extension indéfinie, inscrite dans le concept depuis son origine, va manifestement à l'encontre d'une des exigences constitutives de l'enquête catégoriale, puisque la théorie des catégories s'en tient à la recherche des seuls traits primitifs, à l'exclusion de tout autre. Sa place éminente en métaphysique vient en effet de ce qu'elle repose sur l'idée qu'il faut s'arrêter quelque part, aboutir à des termes simples, ultimes, où l'esprit puisse se fixer, assuré d'avoir atteint le bout, et le but.

L'objection décisive reste cependant le contraste entre le développement de la théorie des types aux mains de logiciens comme Church ou Martin-Löf, et l'absence de tout phénomène équivalent dans le champ catégorial. Cinquante ans après, la thèse de Ryle n'a toujours rien à produire à son actif. On dira que cela n'autorise nullement à parler d'échec. Le fait est on ne plus conforme aux intentions de Ryle et ce serait un contresens que d'interpréter ses propositions comme une invitation à développer quelque théorie que ce soit. On répondra que la difficulté

est seulement repoussée, et que le concept de catégorie sort totalement dénaturé par les altérations qu'il a fallu pour cela lui faire subir. Il nous est demandé de renoncer à tout usage dogmatique et de ne l'employer qu'à des fins thérapeutiques. Mais l'usage dogmatique semble inscrit dans l'enquête catégoriale; une fois celle-ci dissociée du projet de constitution d'une théorie des catégories, on ne voit plus trop ce qu'il en reste, et mieux vaut alors renoncer à parler de catégories. Une théorie des erreurs catégoriales ne présente guère d'intérêt. La preuve en est que Ryle n'a pas été suivi sur ce point et que ceux qui se sont réclamé de lui, comme Sommers, ont cherché à développer une théorie positive. En ce sens, Ryle est beaucoup plus proche de Russell qu'il ne paraît et, sous le couvert de réhabilitation, c'est en réalité un désaveu du programme catégorial tel qu'il avait été conçu jusqu'alors.

En bref, l'un des caractères les plus remarquables des études catégoriales contemporaines est la place qu'y occupe la théorie russellienne des types, et qui est telle que les deux notions tendent à être confondues. Bien que les arguments en faveur de la thèse de Ryle ne manquent pas, il semble aujourd'hui opportun d'en souligner les limites. Tout d'abord, s'il est vrai que les deux notions sont voisines, les théories correspondantes n'ont, elles, presque rien en commun. En outre, pour être voisines, elles n'en sont pas moins orientées dans des directions opposées, et la validité de la thèse de Ryle suppose un double gauchissement du concept de catégorie, dont elle demande à la fois trop et trop peu: trop, puisqu'elle admet des catégories dérivées, ce qui est une contradiction *in adjecto*; trop peu puisqu'elle nie le caractère constructif – ou si l'on préfère dogmatique – du programme catégorial.

Développer les objections philosophiques à une théorie des catégories serait long et fastidieux. Il suffira donc de rappeler qu'en dépit de l'adoption du point de vue logique, on chercherait en vain au vingtième siècle quoi que ce soit de comparable aux grandes créations aristotélicienne ou kantienne. Compte tenu de la fortune actuelle du mot, le fait mérite d'être souligné. Il y a peut-être une théorie de la catégorisation, ou une théorie des catégories linguistiques, mais il n'y a rien de tel aujourd'hui en philosophie. De Russell à Quine, pour des raisons variées et

peut-être même incompatibles entre elles, le refus est unanime. Hormis quelques cas isolés, comme celui de Sommers (et encore), aucun philosophe n'a entrepris de constituer une doctrine des catégories. Ce qu'on trouve à la place, et cela même chez Ryle, c'est une série d'arguments contre le programme catégorial, qui confirment le scepticisme que Russell avait exprimé très tôt à son propos.

Je laisserai le dernier mot à Ryle, qui écrivait dans *Dilemmas*:  
le langage catégorial

peut être utile comme l'est un moyen mnémotechnique (...). Il peut aussi être un obstacle, si on le fait fonctionner comme un passe-partout. Je pense qu'il vaut la peine de se donner un peu de mal avec le mot "catégorie", mais non pour la raison habituelle, à savoir qu'il existe une façon exacte, professionnelle de l'employer dans laquelle, comme un passe-partout, il nous ouvre toutes les portes; mais plutôt pour la raison inhabituelle qu'il existe une façon inexacte, amateur, de l'employer, où, comme un heurtoir (piolet de géologue? marteau du minéralogiste) il rendra le bon son quand il frappera les portes que nous souhaitons voir ouvrir. *Il ne donne la réponse à aucune de nos questions, mais peut servir à rendre, de façon brusque et appropriée, les gens réceptifs aux questions.* (1954: 9; c'est nous qui soulignons)

CAMS-CNRS,  
54, bd Raspail  
F 75270 PARIS Cedex 06

### Références

- BAR-HILLEL J. (1964). *Languages and Information: Selected essays on their theory and application*. Jerusalem: Addison-Wesley.
- CHOMSKY N. (1971). *Aspects de la théorie de la syntaxe*. Paris: Seuil.
- CHOMSKY N. (1975). *The Logical Structure of Linguistic Theory*. New York/ London: Plenum Press.
- DAVIDSON D. & HINTIKKA J. (1969). *Words and Objections*. Dordrecht: Reidel.
- QUINE V.W.O. (1970). *Philosophy of Logic*. Englewood Cliff: Prentice Hall. (Trad. fr. *Philosophie de la logique*. Paris: Aubier, 1975).
- RYLE G. (1954). *Dilemmas*. Cambridge: CUP.
- RYLE G. (1975). *The Concept of Mind*. London: Hutchinson (1ère éd. 1949).
- STRAWSON P.F. (1952). *Introduction to Logical Theory*. London: Methuen.
- STRAWSON P.F. (1974). *Subject and Predicate in Logic and Grammar*. London: Methuen.
- ZASLAWSKY D. (1982). *Analyse de l'être*. Paris: Minuit.